

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS
LE 31 DEC 2021

ASSOCIATION
LOI 1901 RECONNUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



LIFE

contact@life-ong.org

www.life-ong.org

TABLE DES MATIÈRES

◆ PRÉSENTATION	01
DE LIFE	
◆ MANDAT	02
SOCIAL	
◆ FAITS MARQUANTS	04
ET COVID-19	
◆ PRINCIPES	05
ET CONVENTIONS	
◆ BILAN	13
◆ COMPTE	15
DE RESULTAT	
◆ NOTES	17
AUX ÉTATS FINANCIERS	
◆ ANNEXES	24





PRÉSENTATION DE LIFE ONG

LIFE est une Organisation Non Gouvernementale créée en 2009 dans le but d'apporter une aide efficace aux populations les plus vulnérables en France et dans le monde.

LIFE est une association loi 1901, privée, apolitique et non lucrative.

Elle a son siège social en France et intervient dans le monde entier.

Avec plus de 11 ans d'expérience, la petite ONG des débuts a parcouru bien du chemin...



**MANDAT
SOCIAL**

EAU

LIFE travaille depuis de nombreuses années à remédier aux problèmes posés par les pénuries d'eau.

En effet, l'eau est au cœur du développement durable et est essentielle au développement socio-économique, à la production d'énergie et d'aliments, à la santé des écosystèmes et à la survie de l'humanité. L'eau est aussi une question de droits.

DEVELOPPEMENT DURABLE

À travers ses projets de :

Reforestation et de reboisement :

LIFE vise à restaurer des forêts dégradées et à contribuer au développement socio-économique des populations.

Education :

La stratégie de LIFE vise à la fois la formation ainsi que l'amélioration des conditions d'apprentissage.

AIDES HUMANITAIRES

Famines, guerres, tsunamis : LIFE vient en aide aux populations vulnérables à travers les programmes d'aides humanitaires ou des campagnes ponctuelles d'aide d'urgence.

LIFE rapproche ses donateurs des personnes qui en ont le plus besoin aux quatre coins du monde en couvrant leurs besoins essentiels.

ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

LIFE gère des projets de construction et d'entretien de systèmes d'assainissement et d'hygiène.

En effet, au niveau humain, la question de l'eau ne peut pas être considérée indépendamment de celle de l'assainissement.

Les deux sont importantes pour réduire le fardeau des maladies liées au manque d'eau douce et améliorer la santé, l'éducation et la productivité économique des populations.



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La pandémie du covid-19 n'a pas eu d'effets négatifs sur la collecte de fonds de LIFE.

LIFE a participé à l'effort de lutte contre la pandémie du covid-19 via la distribution d'aides financières dans un certain nombre de pays.

La pandémie du covid-19 n'a pas énormément freiné les déplacements sur le terrain visant à effectuer les contrôles et le monitoring des opérations.

COVID-19

Nouvelles orientations stratégiques :

1. Elargissement des zones d'intervention et développement des nouveaux partenariats.
2. Orientation vers les projets d'envergure et les projets d'éducation.



PRINCIPES & CONVENTIONS GÉNÉRALES

Base de préparation des états financiers

Conformément au règlement CE 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers au 31 décembre 2021 de l'association LIFE ONG ont été établis selon le référentiel comptable français. Il s'agit notamment du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et abrogeant le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et tous les règlements le modifiant (Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018). Les états financiers sont présentés en euros.

Principes et méthodes comptables

1. Base de préparation des états financiers

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique. Par ailleurs, les conventions d'image fidèle, de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes ont été appliquées.

2. Actifs mobilisés incorporels : de préparation des états financiers

Les actifs incorporels incluent des actifs éléments acquis séparément tels que les logiciels, les licences.

Hormis certaines marques, tous les actifs incorporels sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Les systèmes de gestion de l'information sont généralement amortis sur une durée comprise entre cinq et dix ans.

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à leur engagement sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture.

- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés.

3. Actifs immobilisés corporels

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition minoré des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Dans le cas de mise en rebuts d'un élément d'actifs corporels les coûts correspondants sont inclus dans leur coût initial concerné et des provisions sont comptabilisées en contrepartie.

Les charges d'intérêt des emprunts destinés à financer la construction des immobilisations corporelles sont capitalisées pendant la période de construction s'il s'agit du financement de projets. Notant que durant l'exercice 2018 aucun emprunt pour le financement d'acquisitions immobilisées n'a été enregistré. Par ailleurs, les conventions d'image fidèle, de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes ont été appliquées.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les coûts de réparation ou de maintenance sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus. L'amortissement des immobilisations corporelles (et incorporelles) est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée :

- Logiciels informatiques : 01 à 03 ans.
- Bureau et informatique : 03 à 10 ans.
- Mobiliers : 05 à 10 ans.

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût amorti à chaque clôture.

Elles font l'objet de tests de dépréciation à chaque arrêté comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

Les immobilisations financières inscrites en compte du bilan de l'Association constituent des cautions données pour une valeur de 2,3 K€.

5. Évaluations des actifs à leur date d'entrée dans le patrimoine

Suivant l'article 121-2 du règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'Association, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les modalités de comptabilisation et d'évaluation des dons en nature distribués ou utilisés en l'état constituant une contribution volontaire en nature sont définies aux articles 211-1 à 211-4.

Les modalités de comptabilisation et d'évaluation des dons en nature destinés à être cédés sont définies à l'article 213-16.

6. Évaluations des actifs circulants

Les éléments des actifs circulants sont évalués à leur prix de transaction lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué des pertes attendues sur la durée de vie.



Les pertes attendues sont estimées sur la base d'une matrice consistant à utiliser l'historique des pertes se rapportant aux créances et ajustée en fonction des données observables actuelles.

Les pertes attendues sont évaluées à chaque clôture.

Les modalités de comptabilisation et d'évaluation des dons en nature destinés à être cédés sont définies à l'article 213-16 du règlement de l'ANC. Les montants dus pour l'Association sont présentés dans le poste créances (Actifs). Les montants dus par l'Association sont présentés en autres passifs courants.



7. Stock en cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts comprennent les coûts des matières premières ainsi que les coûts directs et indirects de main-d'œuvre et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

8. Disponibilités

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (Disponibilités) comprennent les liquidités, les comptes bancaires courants, les valeurs mobilières de placement réalisables à très court terme et facilement convertibles en liquidités et qui ne présentent pas de risque significatif d'évolution de valeur.

Les disponibilités de l'Association sont constituées par les fonds au niveau des banques, des plateformes de collectes ainsi que les autres valeurs à l'encaissement.

9. Provisions

L'Association procède à la comptabilisation de provisions lorsque :

- Elle a une obligation actuelle résultant d'un événement passé.
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.
- Ces programmes comprennent des indemnités. Les provisions résultant de ces indemnités sont comptabilisées dans la première des périodes suivantes. Une explication plus détaillée est inscrite au niveau des chapitres et paragraphes suivants.

10. Actifs & passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultent d'événements passés, mais dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains.

Les passifs éventuels correspondent à :

- Des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements.
- Des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les actifs et passifs éventuels significatifs doivent être mentionnés dans les notes aux états financiers.



11. Fonds propres

Les fonds propres de l'Association correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité.

Ils regroupent les ressources mises à la disposition de l'Association de façon définitive ou conditionnelle et certaines ressources ayant un caractère durable.

Les ressources mises à disposition sont :

- Les fonds propres sans droit de reprise.
- Les fonds propres avec droit de reprise.
- Les écarts de réévaluation.
- Les réserves.
- Le report à nouveau.
- L'excédent ou le déficit de l'exercice.

Les ressources à caractère durable sont des ressources stables permettant de financer :

Les investissements nécessaires aux activités de l'Association et d'alimenter sa trésorerie, à savoir :

- Les fonds propres consommables.
- Les subventions d'investissements.
- Les provisions réglementées.

12. Fonds dédiés :

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- Subventions d'exploitation.
- Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».

Sont comptabilisées au crédit du compte «Utilisation de fonds dédiés» :

- Les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini.
- Les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini.

Pour les immobilisations amortissables, l'entité peut rapporter en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations.

Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables et donnant lieu à une information dans l'annexe des comptes concernant la méthode retenue.

- Aux remboursements aux tiers financeurs de la part non utilisée.

Lorsque les ressources dédiées à un projet défini n'ont pas été totalement utilisées alors même que le projet est terminé et que l'organe habilité décide de transférer le solde du fonds dédié à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur, une information est mentionnée dans l'annexe des comptes au titre des transferts réalisés au cours de l'exercice.

13. Fournisseurs & comptes rattachés

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur prix de transaction lors de leur comptabilisation initiale.

14. Dettes fiscales & sociales

Les dettes fiscales et sociales correspondent aux soldes dus au titre des charges de retraite, de mutuelle et de sécurité sociale.



15. Classification & comptabilisation des ressources

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Les autres ressources sont comptabilisées en produits selon leur nature.

La part des ressources destinée à un projet défini à raison d'une stipulation du tiers financeur et non utilisée à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une comptabilisation en fonds dédiés telle que décrite à l'article 132-2. du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.



16. Subventions publiques

Les subventions publiques reçues sont initialement comptabilisées dans les autres passifs non courants.

Les subventions publiques sont reprises en produits dans le compte de résultat de l'exercice en déduction des charges concernées pour les subventions publiques couvrant des dépenses opérationnelles autres que l'amortissement.

Concernant les aides publiques fournies sous la forme d'avantages, elles doivent être analysées concernant la nature de l'aide reçue tout en retenant un traitement comptable cohérent avec sa nature.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

17. Transactions en devise

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées selon les principes suivants :

- Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment de la transaction.
- La date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts positifs et négatifs de change correspondants sont comptabilisés en résultat financier pour les transactions financières.

18. Report des ressources

La partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Report des ressources non utilisées » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

19. Hypothèses de base

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.



20. Présentation des états financiers

Compte tenu des dispositions du règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif :

Le bilan et le compte de résultats sont établis conformément aux modèles figurant aux chapitres du règlement. Le bilan, le compte de résultat et l'annexe peuvent présenter une subdivision plus détaillée que celle prévue par ces modèles, à condition d'en respecter la structure.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 est établi selon le modèle préconisé par le règlement.

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques et les informations figurant dans le tableau présenté par le règlement, notamment les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés, les reports en fonds dédiés, les fonds dédiés utilisés, les fonds dédiés. »



ETATS FINANCIERS

BILAN : ACTIFS

ACTIFS	NOTE	BRUT 2021	AMORT & PROV	NET 2021	NET 2020	VARIATION
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles		10 097	- 10 097	-	-	-
Immobilisations corporelles	1	41 620	- 19 157	22 463	25 819	- 3 355
Immobilisations financières	2	6 580	-	6 580	6 580	-
TOTAL		58 298	- 29 254	29 044	32 400	- 3 355
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités (autres que caisse)	3	4 683 858	-	4 683 858	3 418 849	1 265 009
Caisse		22 143	-	22 143	39 997	- 17 854
TOTAL		4 706 001	-	4 706 001	3 458 846	1 247 155
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE						
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES						
TOTAL GÉNÉRAL		4 764 299	-29 254	4 735 045	3 491 246	1 243 800



BILAN : PASSIFS

PASSIFS	NOTE	2021	2020	Variation
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise		1 585 593	1 472 159	113 434
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4	1 472 160	938 154	534 006
Report à nouveau				
Excédents ou Déficits		113 433	534 005	- 420 571
Autres fonds propres				
Fonds propres avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires				
TOTAL I		1 585 593	1 472 159	113 434
AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIFS				
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Fonds dédiés et reportés		1 435 274	1 342 408	92 866
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources	5	1 435 274	1 342 408	92 866
Dettes		1 714 178	676 680	1 037 499
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6	1 679 416	652 102	1 027 314
Dettes fiscales et sociales		34 762	24 578	10 184
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
TOTAL II		3 149 452	2 019 087	1 130 365
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL GÉNÉRAL		4 735 045	3 491 246	1 243 799

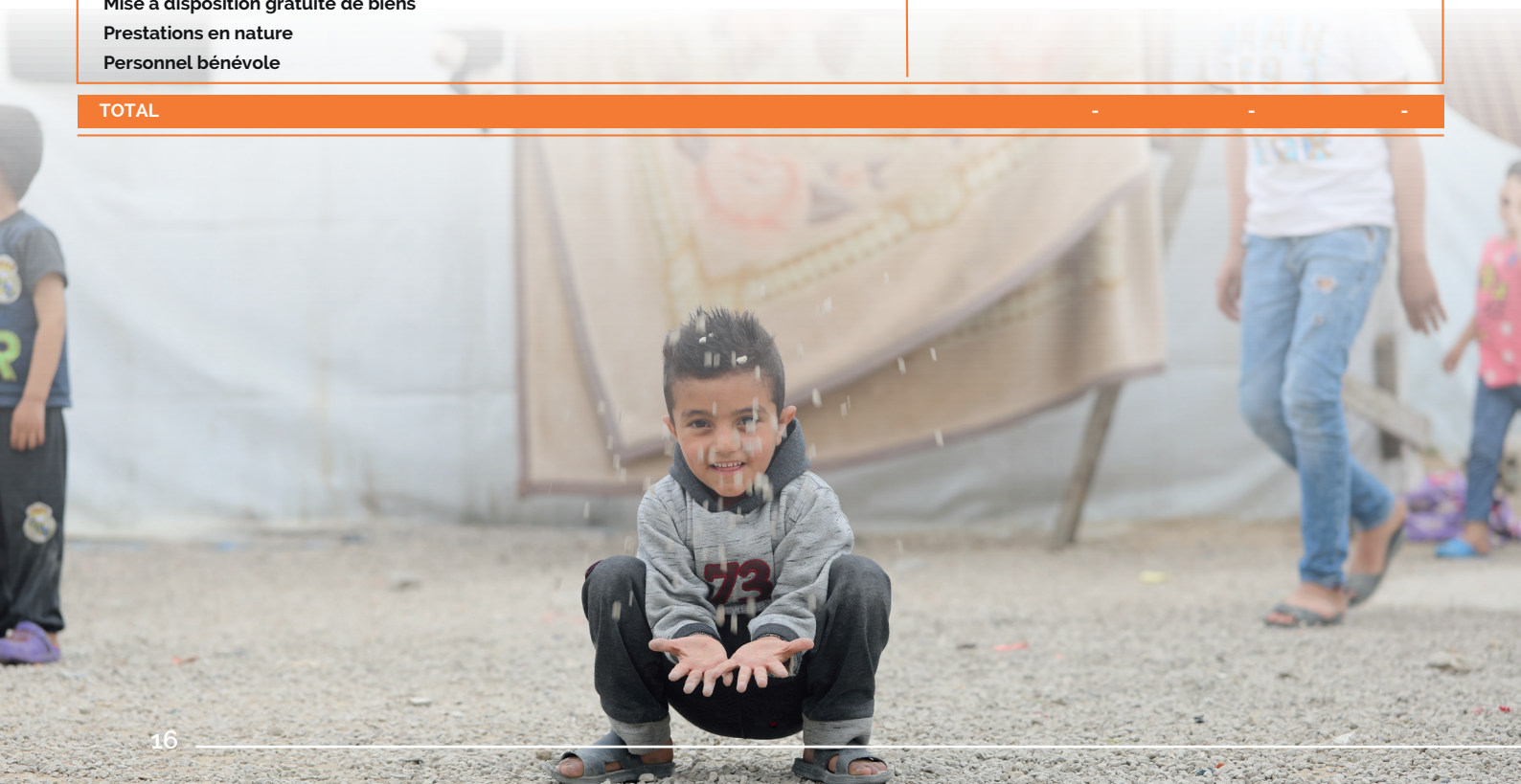


COMPTES DE RÉSULTAT

COMPTES DE RÉSULTAT	NOTE	2021	2020	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs		7 087 806	7 043 156	44 650
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Produits de tiers financeurs	1	7 087 806	7 043 156	44 650
Dons manuels		7 069 044	6 900 250	
Mécénats		18 762	142 906	- 124 144
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés	2	1 539 742	636 929	902 813
Autres produits				
TOTAL I		8 627 548	7 680 085	947 463
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	3	1 623 917	1 172 725	451 192
Aides financières	4	5 262 472	4 531 874	730 598
Impôts, taxes et versements assimilés		72	5 603	- 5 531
Salaires et traitements		139 293	63 871	75 422
Charges sociales		38 147	10 937	27 210
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		5 045	6 678	- 1 633
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	5	1 435 274	1 342 408	92 866
Autres charges				
TOTAL II		8 504 220	7 134 096	1 370 124
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		123 328	545 989	- 422 661
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change		4 939	3 303	1 636
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III		4 939	3 303	1 636
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change		6 203	15 287	- 9 084
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV		6 203	15 287	- 9 084
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		- 1 264	- 11 984	10 720
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)		122 064	534 005	- 411 941

COMPTES DE RÉSULTAT

COMPTES DE RESULTAT	NOTE	2021	2020	Variation
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		4 339	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V		4 339	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		12 969	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
TOTAL VI		12 969	-	-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		- 8 630	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)		8 636 826	7 683 388	953 438
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		8 523 393	7 149 383	1 374 010
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		113 433	534 005	- 420 572
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature		2 100	-	2 100
Prestations en nature				
Bénévolat	7	97 200	168 000	- 70 800
TOTAL		99 300	168 000	- 68 700
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL		-	-	-



**NOTES
AUX ETATS
FINANCIERS**

BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les présentes notes font partie intégrante des comptes annuels et comportent des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat de manière à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Des informations chiffrées détaillées ont été fournies sous forme de tableaux qui font suite aux notes annexes proprement dites.

A- Notes au bilan

Note 1 : Actifs immobilisés

Les immobilisations de l'association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs, comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions réglementaires en vigueur, et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité. Les principes comptables de leur inscription et amortissement sont prescrits au niveau des paragraphes 2 & 3 du chapitre "principes et conventions générales faisant partie du présent reporting".

1-1 Immobilisations corporelles

La rubrique immobilisations corporelles se compose principalement des ateliers de forages mobiles que LIFE a mis à disposition de certains partenaires ainsi que le équipements de bureau mis à la dispositions de certains collaborateurs.

1-1 Immobilisations corporelles

Cette rubrique regroupe les cautions versées par life pour la location de ses bureaux et ce qui représente 2 mois de loyer hors taxe.

Le tableau de variation de l'actif immobilisé et de ses amortissements se présente comme suit :

ELEMENTS	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE EN FIN D'EXERCICE	VALEUR BRUTE EN FIN D'EXERCICE
		RÉÉVALUATION	ACQUISITION	POSTE À POSTE	CESSIONS		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 097	-	-	-	-	10 097	10 097
Installations générales agencements aménagements divers	2 476	-	-	-	-	2 476	2 476
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 265	-	6 005	-	-	17 270	17 270
Matériel de transport	18 980	-	-	-	18 980	-	-
Ateliers de forage mobiles	13 221	-	8 654	-	-	21 875	21 875
TOTAL	56 039	-	14 659	-	18 980	51 718	51 718
Prêts, autres immobilisations financières	6 580	-	-	-	-	6 580	6 580
TOTAL	6 580	-	-	-	-	6 580	6 580
TOTAL	62 619	-	14 659	-	18 980	58 298	58 298

ELEMENTS	MONTANT DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE	MONTANT FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENT DÉROGATOIRE	
						AMORTISSEMENT DÉROGATOIRE	REPRISES
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 097	-	-	10 097	-	-	-
Installations générales agencements aménagements divers	2 476	563	-	3 039	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 280	889	-	10 169	-	-	-
Matériel de transport	5 061	949	6 010	-	-	-	-
Atelier de forage mobile	3 305	2 644	-	5 949	-	-	-
TOTAL	30 219	5 045	6 010	29 254	-	-	-

Note 3 : Disponibilités

Cette rubrique regroupe principalement les soldes des comptes bancaires, ceux des plateformes de collecte et de transferts de fonds.

Ces Disponibilités se composent principalement des fonds dédiés, de la réserve de l'association et des dettes des partenaires.

Le détail des disponibilités hormis la caisse se présente comme suit :

LIBELLES	2021	2020	Variation
PAYPAL	2 153 486	680 430	1 473 056
EBURY	320 178		320 178
WISE	239 427		239 427
DONS IRAISER	7 105	18 449	- 11 344
GOCARDLESS	189 575	35 022	154 553
STRIPE	1 721 318	1 145 096	576 222
IBANFIRST		981 580	- 981 580
HSBC	31 783	501 133	- 469 350
ICI PROGRAMME AFRIQUE MALI PROJETS	5 523	35 523	- 30 000
ICI PROGRAMME AFRIQUE MALI MAINTENANCE	2 616	11 616	- 9 000
ADVENYS		10 000	- 10 000
COMPTE D4ATTENTE	2 000		2 000
AUTRES COMPTES DEBITEURS	8 771		8 771
BDM MALI PPALE	139		139
WU EDGE	1 937		1 937
TOTAL	4 683 858	3 418 849	1 265 009

Note 4 : Fonds propres

Les fonds propres de l'association se composent de sa réserve de trésorerie et du report de ses résultats des exercices antérieurs ainsi que son résultat de l'exercice en cours.

L'évolution des fonds propres se présente comme suit :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds Propres avec droit dereprise								
Fonds Propres sans droit dereprise	1 472 159			647 438	647 438	534 004	534 004	1 585 593
Ecart de réévaluation								
Réserve	938 154			534 005	534 005			1 472 159
Report à nouveau								
Excedent de l'exercice	534 005			113 433	113 433	534 004	534 004	113 434
Donation consommable								
Subvention d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 472 159	-	-	647 438	647 438	534 004	534 004	1 585 593

Note 5 : Fonds dédiés sur autres ressources

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement de l'autorité des normes comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général tel que modifié par le règlement n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les fonds dédiés ont marqué une diminution de l'ordre de 7% par rapport à l'exercice 2020 expliquée notamment par la généralisation des contrats cadres aides alimentaires et Wash.

Le détail des fonds dédiés se présente comme suit :

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUE DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORT	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT	DONT REMBOURSEMENTS		MONTANT	DONT FD CORRESPONDANTS A DES PROJETS SANS DEPENSES AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
SUBVEBTIONS D'EXPLOITATION							
CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES							
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 539 742		1 385 816			1 435 274	153 926
ZAKAT AL MAAL	194		194				
PROJET AID EL ADA							
PROJET EAU & ASSAINISSEM	749 651		749 651			517 731	
FOND GENERAL	148 811		148 811			164 101	
ZAKAT EL FITR							
1 EURO 1 REPAS	213 021		213 021			66 799	
SAPOUSSE	82 221		82 221			111 919	
WATER SPONSOR	323 509		169 867			574 440	153 642
URGENCE COVID-19	22 335		22 051			284	284
TOTAL	1 539 742	-	1 385 816	-	-	1 435 274	153 926

Note 6 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique regroupe principalement les dettes à payer aux partenaires relatives aux engagements sur les projets mais aussi certaines prestations non payées à la fin de l'exercice.

L'augmentation des dettes s'explique principalement par l'augmentation des engagements pris en 2021 et ce notamment en termes d'aides humanitaires et de projets eau sous forme de contrats cadres.

Les principales dettes se résument comme suit :

PARTENAIRES	MONTANT
AIDE ET SOLIDARITE	214 088
ASEP	177 000
INLODE-PRODEBA	153 516
MARHAB FONDATION	150 000
CAMBODIA COMMUNITY DEVELOPEMENT	131 813
YAYASAN KUN	100 000
URDAS	85 209
SOCIAL AIDE	74 128
HUMANITY & CO	61 015
DARNA	51 539
RIGHT TRACK	59 184
YOU'MANITY	26 748
TOTAL	1 284 240

B- Notes au compte de résultat

Note 1 : Produits des tiers financeurs-collectes

Cette rubrique regroupe les dons collectés auprès des donateurs privés principalement des personnes physiques.

Les donateurs proviennent essentiellement de la France métropolitaine (99%), le reste sont répartis entre les différents continents.

Les fonds collectés ont atteint au 31 décembre 2021 la somme de 7 m€ soit une légère augmentation par rapport à l'exercice 2020.

Le détail de la collecte se présente comme suit :

AFFECTATION	2021	2020	VARIATION
COLLECTE - 1 EURO 1 REPAS	2 766 991	2 865 731	- 98 739
COLLECTE - PROJET EAU & ASSAINISSEMENT	1 489 931	1 593 284	- 103 353
COLLECTE - PROJET AID EL ADA	682 563	749 362	- 66 799
COLLECTE - ZAKAT EL MAAL	770 244	495 323	274 921
COLLECTE - FONDS GENERAL	517 022	424 177	92 844
COLLECTE - URGENCE EXPLOSION LIBAN	-	56 327	- 56 327
COLLECTE - URGENCE COVID-19	-	123 690	- 123 690
COLLECTE - WATER SPONSOR	505 237	495 712	9 525
COLLECTE - SAPOUSSE	180 817	118 529	62 288
COLLECTE - ZAKAT EL FTIR	175 000	121 021	53 979
TOTAL	7 087 806	7 043 156	44 650

Note 2 : Utilisation des fonds dédiés

Cette rubrique présente les fonds dédiés au 31/12/n-1 utilisés au cours d'un exercice n.

En 2021, l'utilisation des fonds dédiés a dépassé ceux de 2020. cette différence s'explique par la résiliation en 2021 de certains engagements pris au cours de l'année 2020.

Le tableau suivant retrace cette différence :

UTILISATION DES FONDS DEDIES ISSUE DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AJUSTEMENT/ RESILIATION ENG 2020	UTILISATIONS/ MONTANT
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 342 408	197 334	1 539 742
ZAKAT AL MAAL	194	-	194
PROJET AID EL ADA	-	-	-
PROJET EAU & ASSAINISSEMENT	749 651	-	749 651
FOND GENERAL	148 811	-	148 811
ZAKAT EL FITR	-	-	-
1 EURO 1 REPAS	38 022	175 000	213 021
SAPOUSSE	82 221	-	82 221
WATER SPONSOR	323 509	-	323 509
URGENCE COVID-19	-	22 335	22 335
TOTAL	1 342 408	197 335	1 539 742

Voyages et déplacements

Il s'agit notamment des frais d'appel à la générosité du public: publicité sur les différents réseaux sociaux dont notamment Facebook et Google ads, les frais de collecte prélevés par les différentes plateformes de collecte (Iraiser, stripe, Paypal, Gocardless, samcard) ainsi que les autres frais de structure (loyer, frais bancaires, les honoraires...) et les frais de déplacements dans le cadre du monitoring et contrôle des projets menés par LIFE.

Les principales dépenses qui composent cette rubrique se détaillent comme suit :

INTITULÉS	MONTANT
LOCATIONS MOBILIERES	202 523
HONORAIRES	777 126
PUB.RELATIONS PUBLIQUES	469 647
VOYAGE ET DEPLACEMENT	159 368
TOTAL	1 608 664

Locations mobilières

Il s'agit notamment des frais de collecte prélevés par les différentes plateformes de collecte: IRAISER, gocardless, stripe et paypal.

Honoraires

Pour le fonctionnement de son activité, LIFE a recours essentiellement à des prestataires externes dans tous les départements de l'association (communication, opérations internationales et compta-finance) ce qui explique le volume important des honoraires.

Les honoraires ont augmenté proportionnellement à l'augmentation de l'activité et des (heures de travail et nombres de prestataires) notamment les honoraires des prestataires engagés dans le cadre de l'appel à la générosité du public.

Pub, relations publiques

Il s'agit notamment des frais d'appel à la générosité du public : publicité sur les différents réseaux sociaux dont notamment Facebook et Google ads,

Voyages et déplacements

Il s'agit notamment des frais de déplacements pour le monitoring et le contrôle des projets menés par LIFE en France et notamment à l'étranger.

LIFE a aussi organisé en 2021 un team building au Sénégal pour ses différents collaborateurs des quatre coins du monde.



Note 4 : Aides financières

Les aides financières sont accordées à des associations locales partenaires de LIFE dans les différents pays d'intervention et chargées de la réalisation des différents projets menés par LIFE dans les différentes zones d'intervention de l'association.

LIFE intervient principalement en Afrique, mais aussi en Asie, en France et en Amérique Latine.

Pour chaque projet confié, un contrat (de chantier ou autre) est conclu.

Les aides sont versées sur la base desdits contrats, des factures d'appel de fonds et ce en fonction de l'avancement des travaux et des justifications des dépenses fournies.

Les subvention engagées en 2021 sont de l'ordre de 5,2 m€ contre 4,5 m€ en 2020 soit une augmentation de 0,7 m€ expliquée non seulement par l'augmentation des aides alimentaires distribuées mais aussi le nombre de projets menés et leur variété.

En effet, en plus de projets financés par ses donateurs, LIFE a financé sur son fonds général d'autres projets WASH.

LIFE a aussi financé des aides de lutte contre le covid-19.

Le détails des subventions accordées se présente comme suit :

INTITULÉS	NOTE	2021	2020	Variation
SUB - 1 EURO 1 REPAS		1 838 498	1 885 729	-47 231
SUB - PROJET EAU & ASSAINISSEMENT		1 423 865	813 884	609 981
SUB - FOND GENERAL		276 999	182 807	94 192
SUB - ZAKAT AL MAAL		770 438	734 171	36 267
SUB - PROJET AID EL ADA		470 798	591 330	- 120 532
SUB - SAPOUSSE		114 956	12 603	102 353
SUB - ZAKAT EL FITR		175 000	120 000	55 000
SUB - WATER SPONSOR		169 867	49 398	120 469
SUB- URGENCE COVID-19		22 051	98 952	- 76 901
SUB- URGENCE EXPLOSION LIBAN		-	43 000	- 43 000
TOTAL I		5 262 472	4 531 874	730 598

Note 05 : Report en fonds dédiés

Cette rubrique regroupe les fonds dédiés de fin d'exercice.

L'évolution de cette rubrique s'explique par d'une part, par l'augmentation des fonds provenant de la générosité du public notamment le nombre de projet WASH et d'une d'autre part la capacité opérationnelle des partenaires locaux que LIFE essaie d'améliorer via les nouveaux partenariats et les ateliers de forges mobiles.

Le tableau des emplois et des ressources se présente comme suit :

LIBELLES	FONDS DEDIES 2020	AJUST/ RESILIATION	COLLECTE 2021	AIDES FIN/ UTILISATIONS 2021	CIP/ COLLECTE	FONDS DEDIES 2021
PROJETS EAU & ASSIANISSEMENTS	749 651	-	1 489 931	1 423 865	297 986	517 731
WATER SPONSOR	323 509	-	505 237	153 260	101 047	574 439
FONDS GENERAL	148 811	-	517 022	398 327	103 404	164 101
SAPOUSSE	82 220	-	180 817	114 956	36 163	111 918
1€ 1REPAS	38 022	175 000	2 766 991	1 838 498	1 074 715	66 800
URG COV19	-	22 335	-	22 051	-	284
ZAKAT AL MAAL	194	-	770 244	770 438	-	-
AID AL ADHA	-	-	682 563	470 798	211 765	-
ZAKAT AL FITR	-	-	175 000	175 000	-	-
TOTAL	1 342 408	197 335	7 087 806	5 367 193	1 825 082	1 435 274

ANNEXES

ANNEXE 1 : TER TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	5 262 472	4 531 874
1.1. Réalisées en France	249 485	66 300
♦ Actions réalisées par l'organisme	37 723	0
♦ Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	211 762	66 300
1.2. Réalisées à l'étranger	5 012 987	4 465 574
♦ Actions réalisées directement	0	0
♦ Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	5 012 987	4 465 574
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	871 638	447 442
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	871 638	447 442
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0	0
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	939 686	817 678
TOTAL DES EMPLOIS	7 073 796	5 796 994
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 045	6 678
5. REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 435 274	1 342 408
Excedent de la generosite public de l'exercice	113 433	534 005
TOTAL GENERAL	8 627 548	7 680 085

RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 087 806	7 043 156
1.1 Cotisations sans contrepartie	7 087 806	7 043 156
1.2. Dons, legs et mécénats	7 069 044	6 900 250
♦ Dons manuels	0	0
♦ Legs, donations et assurances vie	0	0
♦ Mécénat	18 762	142 906
1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	7 087 806	7 043 156
2. REPRISES DES PROVISIONS ET DEPRECIATION	-	-
3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 539 742	636 929
Insuffisance de ressources de l'exercice	-	-
TOTAL GENERAL	8 627 548	7 680 085



ANNEXE 2 : COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	" DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC "	TOTAL	" DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC "
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 087 806	7 087 806	7 043 156	7 043 156
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons , leg et mécénat	7 087 806	7 087 806	7 043 156	7 043 156
♦ Dons manuels	7 069 044	7 069 044	6 900 250	6 900 250
♦ Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
♦ Mécénat	18 762	18 762	142 906	142 906
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-	-	-	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	-	-	-
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5 -UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-	-	-
	1 539 742	1 539 742	636 929	636 929
TOTAL	8 627 548	8 627 548	7 680 085	7 680 085
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	5 262 472	5 262 472	4 531 874	4 531 874
1.1 Réalisées en France	249 485	249 485	-	-
♦ Actions réalisées par l'organisme	37 723	37 723	-	-
♦ Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	211 762	211 762	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	5 012 987	5 012 987	4 531 874	4 531 874
♦ Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
♦ Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	5 012 987	5 012 987	4 531 874	4 531 874
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	871 638	871 638	447 442	447 442
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	871 638	871 638	447 442	447 442
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	939 686	939 686	817 678	817 678
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 045	5 045	6 678	6 678
5- IMPÔT SUR LES BENEFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	-	-
	1 435 274	1 435 274	1 342 408	1 342 408
TOTAL	8 514 115	8 514 115	7 146 080	7 146 080
EXCEDENT OU DEFICIT	113 433	113 433	534 005	534 005



ANNEXE 2 : COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	* DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC *	TOTAL	* DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC *
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-	-	-
Prestations en nature Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	-	-
Réalisées en France Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

ANNEXE 3 : VALORISATION DU BENEVOLAT

BÉNÉVOL	NOMBRE D'HEURE	TAUX HORAIRE	MONTANT
PRESIDENT	720	100 €	72 000
TOTAL	720	100 €	72 000 €



ANNEXE 4 : RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

En application des dispositions de l'article 261, 7, 1°, d du CGI, et l'article 242 C de l'annexe II du CGI et de la doctrine fiscale, LIFE répond aux deux critères d'éligibilité au régime de l'exception légale et pourra ainsi rémunérer au maximum trois dirigeants, dans la limite mensuelle maximale de 10 284 euros brut, une rémunération à adapter en fonction de standards du milieu associatif pour des responsabilités équivalentes.

Afin d'assurer l'adéquation de la rémunération aux sujétions effectivement imposées au dirigeant concerné.

La rémunération versée doit être la contrepartie de l'exercice effectif de son mandat par le dirigeant concerné.

La rémunération doit être proportionnée aux sujétions effectivement imposées aux dirigeants concernés, notamment en termes de temps de travail.

La rémunération doit être comparable à celles couramment versées pour des responsabilités de nature similaire et de niveau équivalent.

L'assemblée générale ordinaire du 09 septembre a opté pour cette option et décidé la rémunération du trésorier.

Le montant brut annuel est présenté dans le tableau suivant :

DIRIGEANTS	RÉMUNÉRATION ANNUELLE
TRESORIER	40 157
TOTAL	40 157



À l'origine de LIFE il y a un rêve

Laisser une empreinte positive
et durable sur cette Terre

01 rue de stockholm 75008 Paris
life-ong.org
01 84 21 20 10
contact@life-ong.org